



Programme de Renforcement des Capacités Locales et d'Appui aux Initiatives Communautaire (TAKWIA)

Situation au 30 Mai 2008

Axes d'interventions	Ciblage	Nature
Renforcement des capacités des acteurs locaux	Sectoriel et territorial	Programme National
Date de démarrage	Date de clôture	Etat d'avancement
Juin 2007	Juin 2012	En cours de réalisation

1. Introduction

L'INDH a produit une dynamique et une mobilisation remarquables des différents acteurs au niveau des territoires : Il s'agit de la mobilisation des collectivités locales, des services déconcentrés, des organisations de la société civile, du secteur privé et de la coopération internationale au tour des priorités de développement et suivant une approche participative territorialisée.

Cependant et dans un même territoire on relève souvent des faiblesses et des dysfonctionnements liés principalement à ces acteurs, notamment :

- Dispersion des interventions et absence d'une vision de développement, partagée par tous les acteurs ;
- Faibles compétences des collectivités locales et des associations dans le domaine de la planification et de la conduite des projets de développement ;
- Faibles capacités en matière de leadership et de fédération des acteurs et des moyens ;
- Faibles capacités d'encadrement et d'appui technique aux différents acteurs Territoriaux ;
- Faible consultation et implication de la population particulièrement les femmes et les Jeunes ;
- Insuffisance de communication et faibles ouvertures des acteurs au partage, à la coordination et au partenariat.

Ceci est dû essentiellement à l'absence de mécanismes efficaces de dialogue, de concertation et de partage au niveau du territoire.

La mise en synergie et la convergence des actions de développement au niveau territorial est nécessaire pour réaliser des progrès consistants et tangibles. En effet, la convergence permet :

- La rationalisation dans l'utilisation des moyens

- L'optimisation des Investissements
- Et une efficacité des actions (meilleur impact).

Cette dynamique suppose des pré-requis importants qui sont liés à :

- La création d'un environnement propice favorable à la concertation, à la participation, à la coordination et à la mise en place de synergies entre les acteurs pour avoir une vision commune et des interventions cohérentes ;
- La planification et la mise en œuvre d'actions simultanées et complémentaires ciblant des priorités pertinentes au développement du territoire.

2. Présentation

Objectifs/Résultats	<p>1. Renforcer les capacités du tissu associatif en matière d'organisation, de planification et de gestion du développement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des plans territoriaux de renforcement de capacités des associations locales, sont élaborés ; - Compétences des cadres associatifs à plaider, négocier, planifier et mettre en œuvre des projets, sont renforcées ; - Mode d'organisation et de gouvernance interne des associations, est amélioré ; - Les capacités du tissu associatif en matière de coordination, de partenariat sont renforcées ; - Pôles régionaux de compétences, en renforcement des capacités et d'appui technique, identifiés et soutenus. <p>2. Renforcer la participation, la concertation, l'échange et l'engagement des acteurs locaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mécanismes de mise en réseaux (territoriaux ou thématiques) des associations sont assurés ; - Mécanismes de participation, dialogue et concertation entre les acteurs locaux sont mis en place, consolidés et appuyés ; - Formulation des politiques/stratégies nationales en développement social, et en renforcement des capacités et de la participation communautaire. <p>3. Promotion du capital humain par l'appui aux initiatives communautaires dans les domaines de la santé l'éducation, la promotion des droits des jeunes et des femmes.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des projets ciblant la promotion de la participation et des droits des femmes et des jeunes, sont soutenus et appuyés ; - Interventions communautaires en matière de santé et d'éducation sont appuyées et mises en œuvre.
Localisation	<p>4 Régions : Marrakech-Tensift-El Haouz, Tadla-Azilal,</p>

	Meknès-Tafilalet, Gharb-Chrarda-Beni Hssen
Partenaires	Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP)
Exécution	Agence de Développement Social
Réalisations	<ul style="list-style-type: none"> - Signature de la convention de partenariat ADS-UNFPA - Mise en place de l'équipe du programme et acquisition d'équipements - Organisation de 4 rencontres régionales sur la convergence - Elaboration du plan d'action annuel 2008 - Présentation du programme au niveau des provinces cibles ; - Elaboration et signature des conventions de partenariat ADS – CPDH des des provinces - Elaboration des outils du programme (termes de référence du diagnostic des capacités, modèle de convention, outils de communication, Suivi-évaluation etc.) - Lancement du processus de recrutement de l'expertise technique pour l'élaboration des provinciaux de renforcement des capacités des associations

3. Montage financier

Partenaires	Contribution
ADS	20 Millions de DH
FNUAP	1,3 Millions de \$US
Montant à mobiliser	1,5 Millions de \$US
Budget global	5 Millions de \$US